

## HONORAIRES

## DE TRANSACTION TTC A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR OU DU VENDEUR

(Honoraires appliqués à partir du 1er janvier 2019)

PRIX DE VENTE	HABITATION
Inférieur à 100 000 €	7% avec un minimum de 6000 € TTC
De 100 001 € à 200 000 €	6,5%
De 200 001 € à 300 000 €	6%
De 300 001 € à 400 000 €	5,5%
De 400 001€ à 500 000 €	5%
Supérieur à 500 001 €	4,5%
Parking	Forfait 2 000 € TTC
Garage	Forfait 3 000 € TTC

## **TERRAINS**

8% TTC avec un minimum de 6000 € TTC

## PRIX ESTIMATION

Appartement: 100 € TTC / Maison: 200 € TTC

Les honoraires sont calculés à partir du prix net vendeur. Pour tout paiement, une facture (obligatoire) sera transmise à l'acquéreur ou au vendeur. TVA au taux actuellement en vigueur de 20%.